

A propos des JO

vendredi 19 janvier 2024, par [F5NSL](#)

Le communiqué initial de l'ANFR (2022) aux associations de radioamateurs : [< voir >](#)

Les dernières informations sur [le site de l'ANFR](#)

Le plan de gestion du spectre : <https://urlz.fr/pa4D>

Il est demandé aux radioamateurs de ne pas perturber les activités liées aux JO, par un usage modéré (15km autour des sites, le Stade de Bordeaux pour nous) et une écoute attentive de la fréquence avant de transmettre.

Période : du 26 juin au 15 septembre (de un mois avant à une semaine après)
(Les jeux se déroulent du 26/07 au 11/08 puis 28/08 au 8/09)

Sur 144-146 et 430-440 seront autorisées des liaisons PMR 1W simplex (6,25 à 25)
(+ PMR446 500mW et télémétrie/télécommande sur 433/434 1mW/10mW)

A noter que suite aux échanges avec l'administration, les fréquences 144,175 MHz, 144,300 MHz, 144,800 MHz (APRS), 145,4375 à 145,500 MHz (FNRASEC) et 145,500 à 145,5375 (activités mobiles) ainsi que le segment spatial de 145,800 à 146,000 MHz et d'autres fréquences en UHF ne seront pas attribuées aux JO.

Epreuves et activités à Bordeaux : bordeaux-tourisme.com

Un autre site : : <https://urlz.fr/pa4G>

Des explications :